

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

Délibération N° 2023-44

L'an deux mille vingt-trois, le 19 octobre à 20 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de la commune d'AUZIELLE (Haute-Garonne), légalement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Michèle SEGAFREDO, Maire de la commune.

Date de la convocation : 13/10/2023

14 conseillers sont présents, sur les 19 en exercice et 03 sont représentés par procuration.

Présents : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Karine BOUILLOUD, Etienne BREMAND, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Pascale FLAGEL, Mathieu JEAN, Sylvie LEONELLI, Bruno PASTUREL, Chantal RESTES, Frédéric RESTES, Cristel RINCENT, Michèle SEGAFREDO.

Absents représentés : Marie-Claude BLAD (pouvoir Mme SEGAFREDO), Julie SORLI (pouvoir M.CAMES), Jean TERRAL (pouvoir M.PASTUREL).

Absents ou excusés : Frédéric DOLE Jean-Marie FREU.

Secrétaire de séance : Chantal RESTES.

OBJET DE LA DELIBERATION :
Désignation d'un nouveau délégué
pour le Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG)

Madame le Maire rappelle que par la délibération n°2020-13, du 02 juin 2020, suite au renouvellement du Conseil municipal, Monsieur Pierre SANS et Monsieur Francis EARD ont été élus délégués à la commission territoriale du SDEHG. La Commune d'Auzielle relève de la commission territoriale SDEHG de Fourquevaux.

Suite à la démission de son poste de conseiller municipal, de Monsieur SANS actée à partir du 31 juillet, le Conseil Municipal est invité à désigner un nouveau délégué et à procéder à l'élection de ce dernier à ladite commission territoriale.

Noms et Prénoms du candidat	Nombre de suffrages obtenus
RESTES Frédéric	16

Il est proposé au Conseil Municipal de voter pour le remplacement de Monsieur SANS, en tant que Délégué du SDEHG, et de désigner Monsieur Frédéric RESTES comme délégué pour le SDEHG

Vote pour : Mireille ARNOULT, Johana ATTAÏECH, Karine BOUILLOUD, Etienne BREMAND, Jean-Philippe CAMES, Francis EARD, Pascale FLAGEL, Mathieu JEAN, Sylvie LEONELLI, Bruno PASTUREL, Chantal RESTES, Cristel RINCENT, Michèle SEGAFREDO, Marie-Claude BLAD (pouvoir Mme SEGAFREDO), Julie SORLI (pouvoir M.CAMES), Jean TERRAL (pouvoir M.PASTUREL).

Vote contre :

Abstention : Frédéric RESTES.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et délibéré, à la majorité des membres présents ou représentés avec 16 voix pour et une abstention, décide :

MAIRIE D'AUZIELLE

Envoyé en préfecture le 24/10/2023

Reçu en préfecture le 24/10/2023

Publié le

ID : 031-213100365-20231019-2023_44-DE



- **DE DESIGNER** comme nouveau délégué élu à la Commission Territoriale SDETC de Fourquevaux Monsieur Frédéric RESTES

- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer toute pièce afférente à ce dossier.

FAIT et DELIBERE, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire,
Michèle SEGAFREDO

Le secrétaire de séance,
Chantal RESTES



Le présent document a été :
Publié sur le site internet le : **31 OCT. 2023**
Notifié le :
Transmis au représentant de l'Etat le :
Application de la loi 82-623 du 22/07/1982
Modifiant et complétant la loi 82-813 du 02/03/1982

Cet acte est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de TOULOUSE, par courrier (68, rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex) ou par l'application informatique en ligne Télérecours (<http://www.telerecours.fr>) dans le délai de deux mois à compter de la date de publication et de notification.

Mairie d'Auzielle – Le Village – 31650 AUZIELLE
Téléphone : 05 61 00 07 60 - Télécopie : 05 61 00 07 61 Email : secretariat@mairie-auzielle.fr
Horaires d'ouverture : lundi et mercredi 9h-12h et 14h-18h, vend. 9h-12h et 14h-17h.